

Stage IPESUP février 2017

BEL

HISTOIRE

Programme BEL : l'Afrique, la France et les Français, 1871-1962

Programme de travail

-Pour le cours du 15 : réfléchir au sujet : L'opinion française et l'Afrique, 1871-1962

-Pour le cours du 16 : réfléchir aux sujets : La France, puissance coloniale en Afrique, 1871-1962 et Des Français en Afrique, 1871-1962

-Pour le cours du 17 : réfléchir au sujet : La France de la Troisième République et l'Afrique du Nord, 1871-1940

Documents d'ensemble

Christian Bardot

Doc 1 CHRONOLOGIE d'ensemble : la présence française en Afrique. Les éléments de contexte en lien avec la colonisation sont soulignés : vie politique intérieure, scène internationale, faits culturels

Le temps de la conquête

Avant 1871 : en Afrique : conquête de l'Algérie (1830-1847), de comptoirs sur les côtes de l'Afrique occidentale, au Sénégal. Ailleurs : de Tahiti et de la Polynésie, de la Cochinchine

1870 : sept : défaite de la France face aux armées allemandes, chute du Second Empire : proclamation de la République

1871 : révolte de Grande Kabylie en Algérie ; Commune de Paris ; la France vaincue signe le traité de Francfort qui lui enlève l'Alsace-Moselle annexée à l'empire allemand

De 1871 à 1879 : les monarchistes entretiennent l'espoir d'une restauration de la royauté ; 1879 : le régime devient solidement républicain

1879-1882 : Savorgnan de Brazza explore le bassin du Congo

1881 : traité du Bardo : protectorat français sur la Tunisie, officialisé en 1883 par la convention de La Marsa

1884-1885 : conférence de Berlin, sur l'Afrique

1894 : création du ministère des Colonies

1895 : création de l'Afrique occidentale française (AOF) avec Dakar pour capitale

1896 : annexion de Madagascar ; création de la Côte française des Somalis

1898 : Fachoda : incident franco-anglais au sujet de la possession du Soudan

1910 : création de l'Afrique équatoriale française (AEF), avec Brazzaville pour capitale

1912 : protectorat français sur le Maroc

L'apogée

1914-1918 : Grande Guerre ; à partir de 1917, l'idée communiste s'incarne dans un Etat en Russie et Lénine fonde à Moscou en 1919 l'internationale communiste (IC ou Komintern) ; contribution des colonies africaines à l'effort de guerre français

1919 : le traité de Versailles attribue en mandats à la France les colonies allemandes du Togo et du Cameroun

1920 : à son congrès de Bakou l'IC appelle à la révolte les peuples colonisés

1921 : René Maran, *Batouala, véritable roman nègre*

1924-1925 : Citroën organise sa « Croisière noire »

1925-1926 : guerre du Rif

1927, André Gide, *Voyage au Congo* ; 1929, Albert Londres, *Terre d'ébène*

1931 : exposition coloniale à Paris (« l'Expo »)

A partir de 1931, l'économie française est frappée par la crise née en octobre 1929 aux Etats-Unis. Les démocraties sont contestées par la montée des dictatures de type fasciste : après l'Italie devenue mussolinienne dès 1922, Hitler accède au pouvoir en Allemagne en janvier 1933 et le Japon devient une dictature militaire expansionniste en Asie orientale

1936-1938 : gouvernements de Front Populaire

1936 : projet Blum/Violette

1937, film de Julien Duvivier, *Pépé le Moko*, avec Jean Gabin

1939 : Aimé Césaire et L. Sedar Senghor font l'éloge de « la négritude »

Les remises en cause

1939-1945 : Seconde Guerre mondiale

-1940 : en juin l'armistice de Rethondes place l'empire colonial sous l'autorité du régime de Vichy ; il devient un enjeu entre la France Libre et les Alliés d'une part, Vichy et l'Axe d'autre part : en août, le gouverneur Félix Eboué rallie le Tchad à la France libre, puis toute l'AEF ; en revanche, de Gaulle échoue à Dakar face aux forces de Vichy . En nov 1942 : le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord encourage les nationalismes maghrébins comme l'illustre en 1943 la publication par Ferhat Abbas du *Manifeste du Peuple algérien*. En 1944 : discours de Brazzaville : de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République frçse (GPRF). 8 mai 1945 : capitulation allemande. En parallèle, émeutes de Sétif et Guelma en Algérie

Mouvement mondial de décolonisation : 1947 : le Royaume-Uni accorde l'indpdance aux Indes ; 1948 : les Pays-Bas font de même en Indonésie...En 1954 après l'échec militaire de Dien Bien Phu (en mai) et la conférence de Genève la Frce quitte l'Indochine

1946 : naissance de la IVème République et de l'Union française

1947 : émeutes à Madagascar

1952 : F. Fanon publie *Peau noire et masques blancs*

Novembre 1954-mars 1962 : guerre d'Algérie

Nov 1954 : « Toussaint rouge » en Algérie : premiers attentats du Front de Libération Nationale (FLN)

1956 : indépendances du Maroc et de la Tunisie ; loi-cadre Defferre préparant l'indpdce de l'Afrique noire frçse

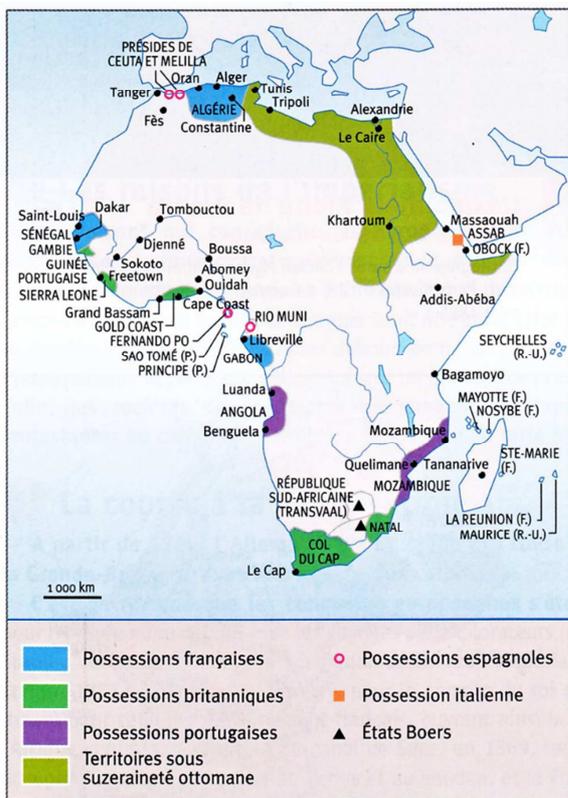
1958 : naissance de la Vème République. La France offre à l'Afrique noire le choix entre Communauté frçse et indépendance

1960 : indépendance de l'Afrique noire française

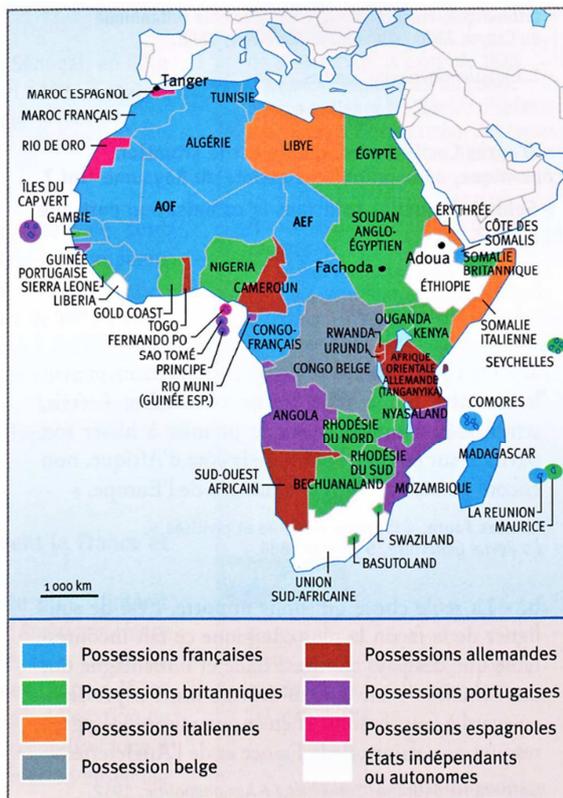
1962 : en mars, les accords d'Evian mettent fin aux affrontements en Algérie ; en juillet l'Algérie devient indépendante

Doc 2 CARTES

a) L'Afrique en 1870 et en 1914

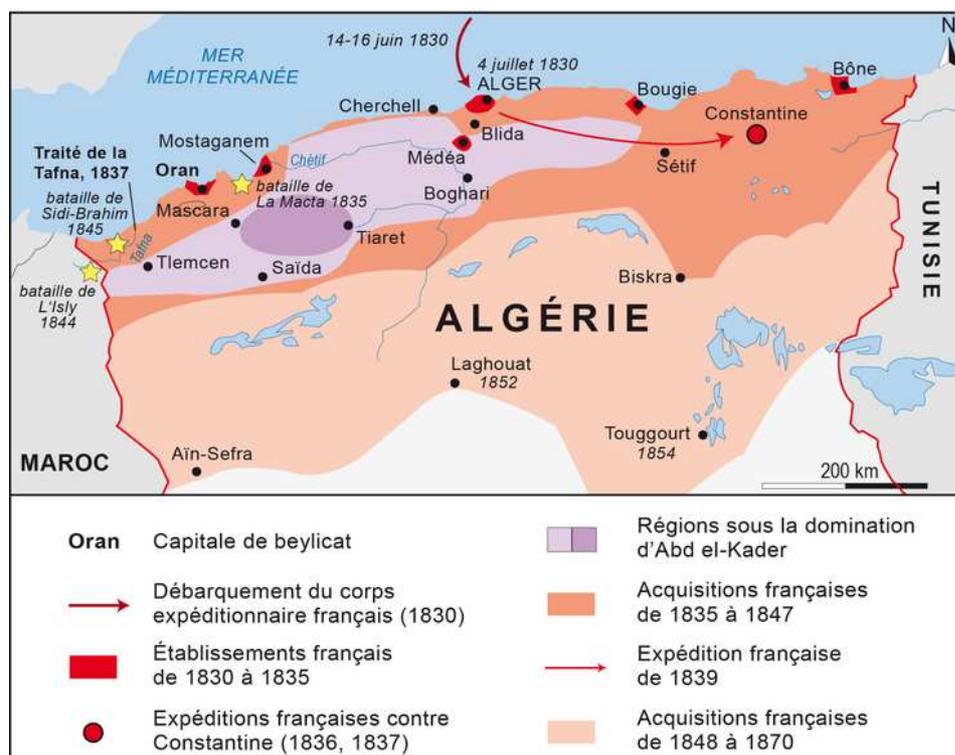


1 La présence européenne en Afrique (années 1870)



2 L'Afrique coloniale en 1914

b) La conquête de l'Algérie

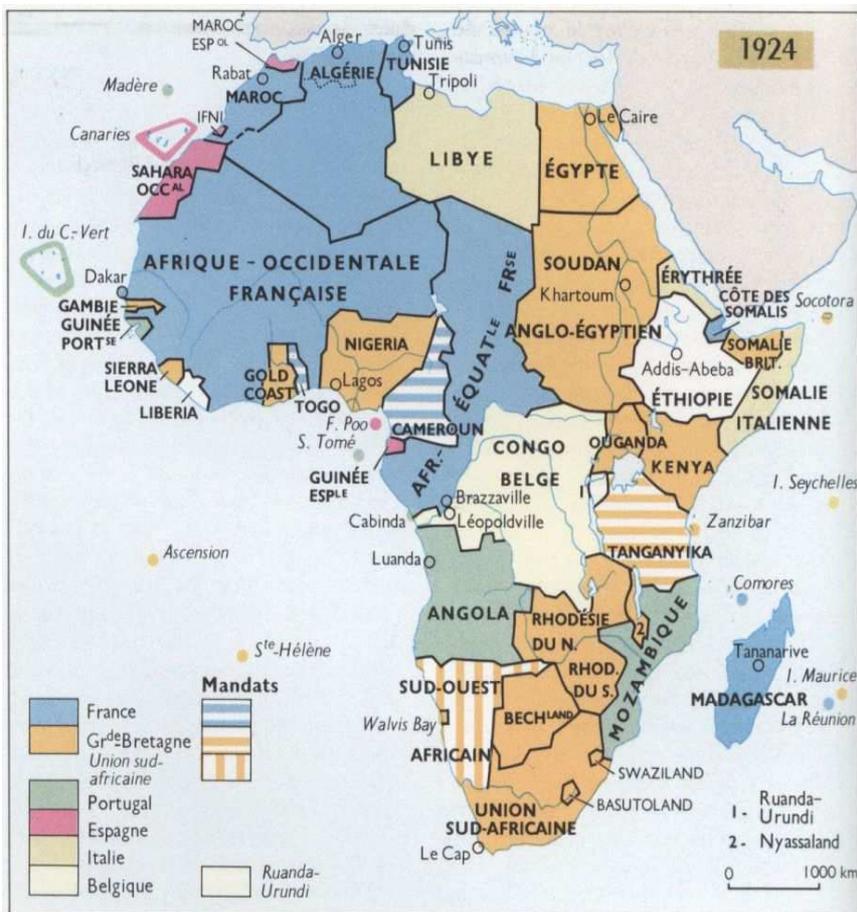


c) L'exploration de l'Afrique

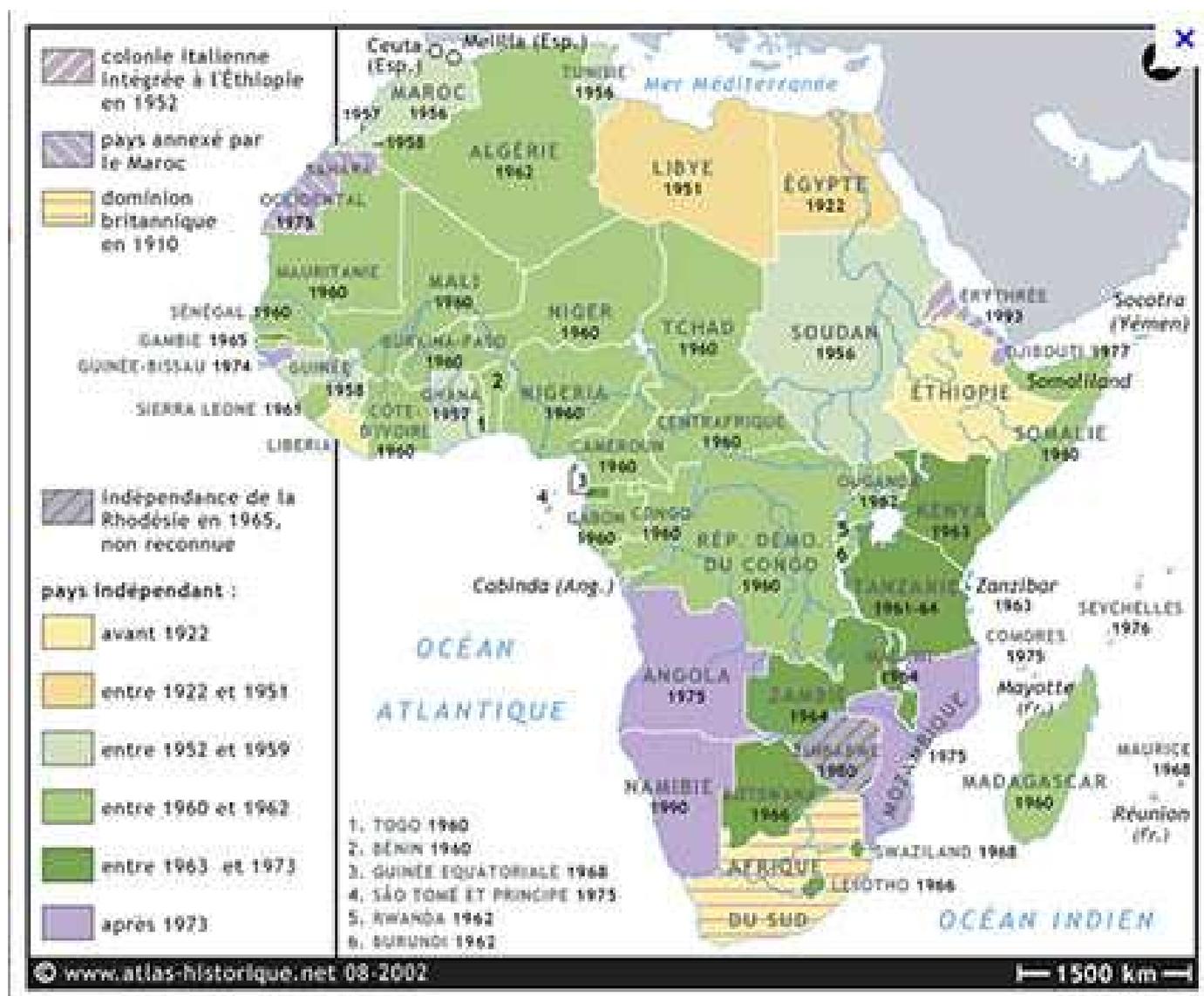


- | | |
|--------------------------------|-------------------------|
| Anglais | Français |
| --- Park, 1795-1806 | — Caillié, 1827-1828 |
| --- Clapperton, 1822-1823 | --- Brazza, 1875-1878 |
| — Livingstone, 1849-1873 | --- Binger, 1889 |
| --- Speke et Burton, 1857-1859 | — Marchand, 1897-1898 |
| --- Speke et Grant, 1860-1863 | Allemands |
| --- Cameron, 1873-1874 | — Barth, 1850-1856 |
| --- Stanley, 1874-1877 | ■ Déserts ■ Forêt dense |

d) L'Afrique française à son apogée territorial en 1924 : il faut connaître parfaitement localisation et nom des possessions françaises ; savoir ce qu'est un « mandat »



e) les indépendances africaines



Documents 3 et 4

Il faut bien connaître l'histoire générale de la France entre 1871 et 1962 : vérifier que l'on peut donner un contenu et un sens aux faits nommés dans la chronologie ci-après et exposer le fonctionnement des trois républiques qui se succèdent entre ces deux dates

Document 3

La France d'une République à l'autre, 1871-1962

Chronologie politique sommaire

1871-1940 : la Troisième République est le compromis durable enfin trouvé entre les Français et le régime politique

La genèse 1871 : « l'année terrible » : la France, vaincue, signe l'armistice puis la paix avec l'Empire allemand qui s'est formé autour de la Prusse : elle perd l'Alsace-Moselle et se divise (Commune de Paris en mars-mai) 1873 : échec de la tentative de restauration monarchique au profit du comte de Chambord 1875 : vote des lois constitutionnelles qui définissent le régime 1879 : les républicains ont en mains tous les leviers du pouvoir : le Parlement, le gvrnmt, la présidence de la Rép

Le modèle républicain se définit 1881-1884 : série de grandes lois républicaines : liberté de la presse, lois scolaires dues à Jules Ferry, organisation du pouvoir municipal (élection des maires)... Crises sociales et

politiques surmontées : menace du général Boulanger (1886-1889), divisions de l'affaire Dreyfus (1898-1899), agitation anarchiste...Le régime étend considérablement l'empire colonial : Indochine, Afrique de l'Ouest et équatoriale, Madagascar, protectorats sur la Tunisie (1881) puis le Maroc (1912)...

1914-1918 : Grande Guerre : la victoire conforte le régime républicain ; le traité de Versailles (1919) affaiblit l'Allemagne et restitue à la France l'Alsace-Moselle mais elle a perdu 1,3 million d'hommes

L'entre-deux-guerres 1924-1931 : prospérité après les années de reconstruction, stabilisation du franc (Raymond Poincaré), espoir de réconciliation avec l'Allemagne et de paix par la sécurité collective (Aristide Briand et la SDN) 1931-1932 : la France est frappée par la crise économique mondiale née en 1929 aux Etats-Unis : recul de l'activité, chômage, mais aussi aggravation des divisions politiques 1936-1937 : le Front Populaire dirigé par Léon Blum (congés payés et semaine de 40 h de travail) 1938 : la France et la GB reculent face à Hitler lors des accords de Munich

La chute 1939 : septembre : la France et le Royaume Uni déclarent la guerre à l'Allemagne hitlérienne qui a envahi la Pologne ; 1940 : la « drôle de guerre » débouche sur le désastre militaire de juin 1940

1940-1945 : la France dans la Seconde Guerre mondiale : régime de Vichy puis Libération

1940 : juillet : les députés accordent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, qui remplace la République par « l'Etat français » et s'engage ds une politique de collaboration avec le Troisième Reich (déportation des Juifs, lutte contre les résistants...)

Libération 1944-1945 : après le débarquement anglo-américain en Normandie (6 juin), les Allemands reculent, les résistants français ralliés à de Gaulle remplacent le régime de Vichy par un Gouvernement provisoire dirigé par le général qui proclame le retour à la République, est associé aux vainqueurs en 1945 et décide de nombreuses réformes allant ds le sens d'un approfondissement de la démocratie et d'un capitalisme amendé par l'action de l'Etat : Sécurité sociale, nationalisations et planification indicative, vote des femmes...

1946-1958 : une Quatrième République parlementaire qui échoue à résoudre le « drame algérien »

1946 : les partis politiques dominants recréent une République parlementaire mais se divisent dans le climat de Guerre froide qui débute en 1947 ; guerre d'Indochine (1946-1954) 1951 : la Communauté européenne du charbon et de l'acier proposée par Paris rassemble 6 pays d'Europe de l'Ouest et donne naissance à la CEE à Six en 1957 1954 : début de la guerre d'Algérie La France entre dans les Trente Glorieuses 1958 : la peur d'un coup d'Etat de l'armée liée aux Européens d'Algérie entraîne l'appel à de Gaulle pour diriger le pays, pacifier les esprits et refonder les institutions

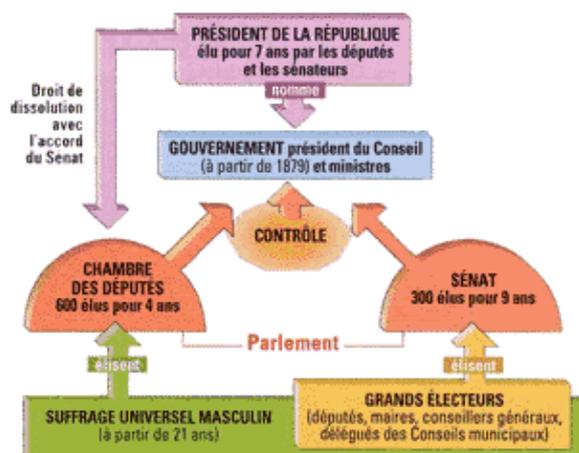
1958-1962 : le général de Gaulle met en place une Cinquième République mixte, mi-présidentielle, mi-parlementaire

1958 : les Français approuvent par référendum la Constitution créant une Cinquième République ; 1960 : par accord avec la France, indépendance des colonies françaises d'Afrique subsaharienne ; 1962 : les accords d'Evian mettent fin à la guerre d'Algérie qui devient indépendante en juillet ; les Français approuvent l'élection du président de la République au suffrage universel direct – il reste élu pour 7 ans, durée du mandat présidentiel en France, de 1873 à 2002

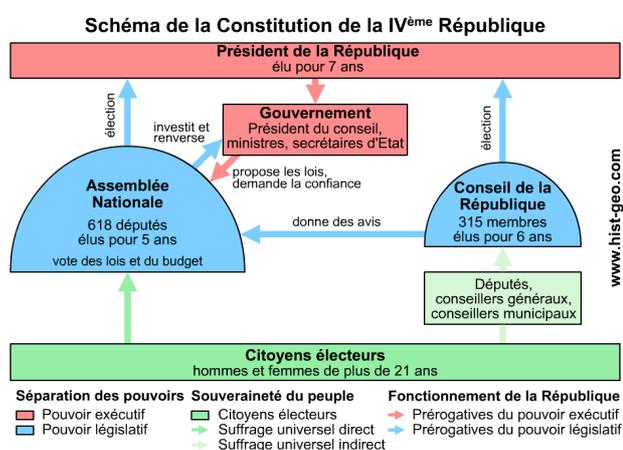
Approfondir : un point de départ très commode : J. Carpentier et F. Lebrun (direct.), *Histoire de France*, Seuil, coll. Points Histoire, 2014 (réédition, mais les éditions plus anciennes conviennent), chapitres 24 à 30. On peut aller plus loin avec : C. et A. Ambrosi ; B. Galloux, *La France de 1870 à nos jours*, A. Colin, coll. U, 1997 (récit factuel) ; M. Agulhon, *La République, 1880-1995*, volume 5 d'une *Histoire de France*, Hachette, 1997 - édition reliée (avec illustrations) ou en poche (texte seul), en deux tomes : démarche de réflexion et de synthèse

Doc 4 Trois républiques successives

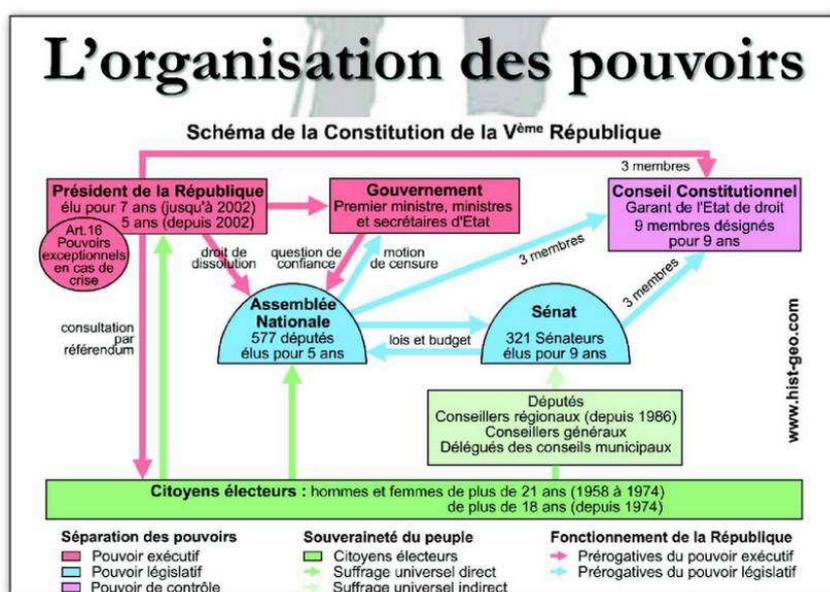
a) La Troisième République, régime parlementaire



b) La Quatrième République, régime parlementaire



c) La Cinquième République, régime mixte, mi- parlementaire mi- présidentiel (situation en 2017)



A noter : l'élection du président de la République au suffrage direct n'est pas envisagée dans la Constitution d'origine, celle de 1958. Elle prévoit son élection par un large collège de notables. C'est la révision constitutionnelle de 1962 qui introduit l'élection du chef de l'Etat au suffrage direct par les citoyens.

Réussir la dissertation d'Histoire aux concours (BEL, BCE). Méthodologie : quelques rappels

La dissertation d'Histoire fait partie, on le sait, des épreuves écrites communes à tous les concours ouverts aux khâgneux – toujours avec sujet unique et sans document d'appui. Le coefficient varie selon les écoles mais il est partout suffisamment élevé pour que la note influe notablement sur l'admissibilité. Il importe d'autant plus de saisir l'esprit et les exigences de cet exercice qu'on les retrouve pour une bonne part en Lettres, en Philosophie, en Géographie.

Esprit de l'exercice et étapes préliminaires

Rappelons que la dissertation d'Histoire éclaire un lecteur raisonnablement informé sur une question passée certes mais qui entre en résonance avec des enjeux actuels et contribue à les éclairer - « il n'est d'Histoire que contemporaine ». Elle s'attache à mettre en évidence des évolutions, à conjuguer le général et le concret dans le cadre d'une problématique clairement identifiée : il ne faut surtout pas transformer l'exposé en une chronique alignant des faits bruts dans un ordre plus ou moins fidèle à la chronologie.

Sur un plan pratique, il convient d'accorder tout le temps nécessaire au travail préparatoire à la rédaction : on ne doit pas hésiter à passer jusqu'au tiers du temps d'épreuve à travailler au brouillon. En commençant par donner un sens précis aux termes du libellé : de quoi est-il exactement question ?

Dès qu'on se sera forgé une conception claire des enjeux du sujet, on préférera construire un vrai plan détaillé plutôt que de jeter sur le papier de manière désordonnée tout ce qui vient à l'esprit (cf *Espace Prépas* Hors-série « spécial littéraires », édition 2014, article « construire un vrai plan détaillé »). Dès lors qu'une authentique problématique est identifiée, les trois grandes parties du développement s'imposent d'elles-mêmes. Si le sujet embrasse plusieurs décennies, ces parties coïncideront avec des périodes offrant une cohérence au regard de l'objet d'étude – sans doute aura-t-on souvent en 2017 ces trois séquences : 1871-1914 ; 1914-1940 ; 1940-1962. On subdivisera ensuite chacune d'elles en trois sous parties : c'est un « impératif catégorique ». Ces dernières peuvent porter sur un thème (dans le cadre du programme 2016/2017 : la dimension économique des relations entre la France et l'Afrique, les flux migratoires entre ces deux espaces, l'Afrique dans l'imaginaire collectif des Français, etc) ou bien sur un événement déterminant (le protectorat établi sur la Tunisie, la conférence de Berlin sur l'Afrique, la Grande Guerre...) ou une séquence brève (la décennie 1930, la guerre d'Algérie...). Il est nécessaire d'imaginer d'emblée les neuf sous-parties à partir de l'approche globale de la question, quitte à les ajuster par la suite. On identifiera dans la foulée les paragraphes détaillant les arguments internes à ces sous-parties : trois là aussi, de préférence. On vérifiera la cohérence du propos en donnant à chacune des parties et des sous-parties un vrai titre en forme de phrase complète. Si elles constituent, comme ce doit être le cas, des unités de sens, on trouvera sans peine une phrase synthétisant le contenu de chacune et l'on s'assurera que l'enchaînement de ces phrases constitue un raisonnement suivi et ajusté à la problématique.

Introduction et conclusion, les clés d'une dissertation réussie

Dès que l'on dispose de ce canevas détaillé, il est non seulement possible mais nécessaire de rédiger entièrement au brouillon introduction et conclusion. Ces deux éléments sont en effet décisifs à plus d'un titre.

Sur un plan intellectuel tout d'abord. Peaufiner avant de se lancer dans la rédaction au propre les deux éléments qui encadrent la réflexion renforcera la cohérence du propos. En particulier, penser et

rédigé sa conclusion par avance garantit la solidité du fil conducteur autour duquel s'enroule le développement. Et assure, au passage, un gain de temps lors de la rédaction : connaissant par avance votre point d'aboutissement, vous donnerez aisément leur juste place aux faits de tous ordres qui vous viennent à l'esprit en rédigeant ; bien des hésitations, source majeure de perte de temps, seront ainsi évitées.

Mais aussi sur un plan « stratégique » en situation de concours. À la différence du professeur qui vous prépare durant l'année et note en fonction de ce qu'il sait ou croit savoir de vos qualités et défauts, le correcteur ignorera tout de vous, y compris votre lycée et votre filière, Ulm ou Lyon. Il évalue votre copie sans *a priori*, avec le souci non pas d'en apprécier la qualité dans l'abstrait, moins encore de la corriger, mais uniquement de la classer : en raison de la double correction à la BEL, en Histoire, chaque correcteur fait une première évaluation de la moitié du lot de copies attribué à son binôme ; les deux membres du binôme échangent ensuite les copies et chacun évalue de même manière l'autre moitié du lot. Les deux correcteurs se rencontrent ensuite pour harmoniser leurs notes. Leur objectif est de classer l'ensemble des copies de leur lot en utilisant tout l'éventail des notes de 0 à 20 avec quelques repères en tête : la moyenne attendue (elle est de 10 sur chacune des six épreuves) ; la note sanction infligée à une copie jugée si indigente qu'on souhaite interdire l'oral à son auteur (en-dessous de 07) ; la barre de sous-admissibilité, fixée par avance à 12 aux ENS – la fourchette 10-13 est conseillée par la direction du concours pour les copies dont les auteurs n'ont pas fait totalement leurs preuves dans la discipline examinée mais gardent une chance d'admissibilité s'ils excellent ailleurs ; celle, prévisible, d'admissibilité, désormais à plus de 14 aux ENS. Sachant qu'en Histoire, au sein de la BEL, chaque correcteur doit évaluer 200 copies en quelques semaines, vous comprenez la nécessité de livrer un devoir impeccablement présenté d'une part (texte sans ratures et « aéré » : on saute deux lignes entre grandes parties, une entre sous-parties, on débute chaque paragraphe par un alinéa), et de lecture agréable ou à tout le moins aisée – rédiger des phrases simples, varier le vocabulaire et les formes du discours (faire alterner le récit et l'analyse), rendre le propos vivant : présenter les faits avec exactitude, mettre en scène les acteurs, les citer....

Et cela se joue dès l'introduction. Enlevée, exacte et problématisée, elle donne envie d'entrer dans la copie, prédispose le correcteur à la bienveillance. Dans le cas contraire, il abordera votre travail à reculons. Il ne se contentera évidemment pas de cette première impression, mais elle est importante : se forger une conviction, c'est souvent, on le sait, conforter un *a priori*. À l'autre extrémité du devoir, la conclusion laisse ce même correcteur sur un jugement final. Il ne faut donc pas laisser sa rédaction aux aléas d'une fin d'épreuve : épuisé, pressé par le temps, on court le risque de bâcler un épilogue indigent. Sans compter que bien des correcteurs abordent une copie en commençant par lire à la suite introduction et conclusion : c'est le plus sûr moyen de vérifier la cohérence d'une pensée, qualité première qu'entend favoriser et révéler l'art de la dissertation.

L'introduction éveille l'intérêt du lecteur

L'introduction donne envie au lecteur de vous suivre dans le cheminement intellectuel appelé par le sujet. Elle se compose de trois éléments, qui se matérialiseront par trois paragraphes.

Deux ou trois phrases d'accroche font toucher du doigt au lecteur l'intérêt du sujet : à ce stade, il n'est pas censé le connaître. À vous d'en suggérer les enjeux, à partir d'une citation, d'un protagoniste de l'action à évoquer ou d'un historien, d'une anecdote ou d'un fait actuel faisant écho au passé étudié. Les solutions sont diverses mais cette entrée en matière doit exister vraiment et mettre d'emblée en phase avec l'intégralité du sujet : par exemple, si celui-ci relie deux réalités différentes (considérations stratégiques et vie économique, acteurs publics et acteurs privés, etc), l'accroche doit évoquer leur interaction, et pas simplement l'une ou l'autre.

Vient ensuite l'essentiel : l'analyse du libellé. Vous le reprenez et en explicitez les termes. Opinion, puissance, impérialisme, situation coloniale, etc, tous ces termes, qui pourraient figurer dans les sujets de la session 2017, ne sont ni interchangeables ni simples. Il faut les définir et, en cas d'incertitude, choisir le sens qu'on retient, en s'en expliquant : une introduction réussie montre un esprit au travail. Il faut également interpréter les dates limites par rapport à l'objet d'étude, même si elles coïncident avec les bornes du programme. Préciser le champ d'étude : de quelles réalités sera-t-il question : quels champs historiques (économie ? géopolitique ? vie sociale ?...) et quels acteurs ? On formule les questions majeures soulevées par le libellé pour déboucher sur l'énoncé de la problématique retenue : celle-ci n'est pas affaire d'opinion, elle s'impose d'elle-même, au regard des tendances lourdes de l'évolution, ou de l'historiographie - il est d'ailleurs utile d'évoquer celle-ci dès l'introduction. Se garder en revanche de multiplier les données factuelles ou les affirmations : l'introduction pose les jalons d'une interrogation, mais doit laisser le soin au développement de mettre en place les faits et à la conclusion d'établir un bilan.

On termine enfin par l'annonce du plan retenu. Le lecteur doit connaître les grandes étapes de votre progression et les raisons de votre choix : il faut donc justifier rapidement ce plan, en indiquant sommairement à quoi correspondent les charnières chronologiques si on a retenu trois parties fondées sur des périodes. Au total, l'introduction doit être consistante : dans deux excellentes copies BEL d'élèves de Lakanal ayant récemment intégré l'ENS, l'une notée 18,5, l'autre 20, l'introduction se prolonge jusqu'en haut de la page 3 dans des devoirs qui en comptent respectivement 26 et 29.

La conclusion : synthétiser et ouvrir.

La conclusion comporte nécessairement deux éléments, donc deux paragraphes. Tout d'abord une synthèse apportant une réponse claire, globale, formulée de manière concise et si possible élégante à la problématique énoncée en introduction. Une synthèse et pas un résumé ressassant les conclusions partielles qui font transition entre vos grandes parties. D'une manière générale, il faut bannir les redites : en lassant le lecteur, elles vous pénalisent.

Suivent deux ou trois phrases d'ouverture. On a le choix entre inscrire la question que l'on vient de traiter dans une problématique plus large ou la prolonger au-delà du *terminus post quem* (la borne chronologique avale) – en s'interdisant bien entendu les questions naïves du style « mais qu'en sera-t-il ensuite » ? Au total, la conclusion occupera entre une demi-page et une page dans une copie de 20 à 30 pages - longueur habituelle d'une bonne copie rédigée en 6 heures.